

Sion se bat pour la survie de ses commerces

ÉCONOMIE Au centre-ville de la capitale, l'attractivité commerciale est stable, affirme une étude. Mais pour prévenir l'érosion du tissu économique sédunois, la commune annonce une série de mesures.

PAR DIMITRI.MATHEY@LENOUVELLISTE.CH / PHOTO HELOISE.MARET@LENOUVELLISTE.CH

Les enseignes de la capitale échappent encore à la pandémie qui touche plusieurs centres-villes de Suisse. Entre 2011 et 2016, la ville a perdu 2% de ses commerces de détail. Un recul qui reste toutefois modeste par rapport à la moyenne nationale qui gravite autour des 5%. «A Sion, ce secteur fait preuve d'une remarquable résistance



“A Sion, le commerce de détail fait preuve d'une remarquable résistance face à la triple concurrence de l'e-commerce, des grandes surfaces et du tourisme d'achat.”

NICOLAS BABEY
AUTEUR DE L'ÉTUDE ET DOYEN
DE L'INSTITUT DU MANAGEMENT DES VILLES
ET DU TERRITOIRE DE LA HEG ARC

DEUX MESURES PHARES PRISES PAR LA VILLE



Entre 2011 et 2016, seuls 2% des commerces de la ville de Sion ont fermé leurs portes.

face à la triple concurrence de l'e-commerce, des grandes surfaces et du tourisme d'achat», relève Nicolas Babey, auteur d'une étude sur l'attractivité de centre-ville sédunois. A titre de comparaison, Neuchâtel et Fribourg ont perdu 10% de leurs commerces dans cette même période.

Le trafic dicte la fréquentation

La relative bonne santé du tissu économique sédunois est étroitement liée à l'accessibilité du centre-ville. Ce dernier, «compact et piéton», n'est pas congestionné par le trafic. De quoi assurer une fréquentation «plus importante le long de la journée», poursuit le professeur à la HEG Arc, qui relève également l'importance des

parkings aux abords immédiats du centre. Sion dispose d'une zone construite qui s'étend sur 12 kilomètres carrés (contre 5,9 pour Fribourg). Un périmètre vaste qui a l'avantage de diluer les différents flux de circulation. «Le centre-ville commercial est fortement distingué des autres zones d'activité économique générant de la mobilité», commente Nicolas Babey. «Cet espace généreux a permis d'externaliser l'hôpital cantonal qui génère très probablement un trafic considérable, ainsi qu'une importante zone industrielle et de services au sud de la ville, soit la plupart des activités qui génèrent un important trafic pendulaire.»

Un équilibre fragile

Entre 2011 et 2017, dans la capitale, le flux entrant de transports individuels motorisés (TIM) a grimpé de 15%, passant de 13 613 à 16 070. Une augmentation jugée «inquiétante» par l'auteur de l'étude, qui entrevoit de possibles risques de congestion du trafic. «L'équilibre actuel est fragile», confie-t-il. Ce flux entrant est principalement alimenté par les 11 000 pendulaires qui travaillent à Sion. Ces derniers habitent majoritairement à Savièse (1901), à Conthey (1586), à Sierre (1547) et à Vétroz (1515). Pour réduire le trafic, «la cadence des bus va être augmentée entre Ardon et Sion», rappelle Philippe Varone, pré-



“Les parkings souterrains du Scex, de la Planta et de la Cible seront gratuits du vendredi 17 h au samedi minuit.”

PHILIPPE VARONE
PRÉSIDENT DE LA VILLE DE SION

sident de la Ville. «Deux parkings gratuits, les Echutes et les Potences (ndlr: cadence des bus de dix et vingt minutes), ceinturent la ville à l'est et à

l'ouest.» Reste que cette offre n'est que timidement adoptée par la population. «Les parkings ne sont pas pleins», reconnaît le chef de l'exécutif. S'appuyant sur les recommandations de l'étude, la commune de Sion a édicté une série de mesures pour renforcer l'attractivité de son centre-ville. «Les parkings souterrains municipaux (Scex, Planta, Cible) seront gratuits du vendredi 17 h au samedi minuit», annonce Philippe Varone. Selon lui, cette gratuité n'entrave pas la politique de désengorgement du centre-ville prônée par la Ville. «Le défi que l'on doit relever concerne d'abord la mobilité des pendulaires pendant la semaine. Le samedi,

ce n'est pas le même public.» A noter encore que les transports publics seront également gratuits pendant cette période.

La zone piétonne va s'agrandir

Dans le centre, la zone piétonne va s'agrandir d'ici une dizaine de jours. Ainsi, le Grand-Pont, le tronçon est de la rue de Lausanne et l'espace des Remparts seront interdits aux voitures pour une période test de neuf mois. Ces mesures entreront en vigueur dès le 1er octobre prochain. Ces prochains mois, la commune va mener des actions pour sensibiliser la population aux enjeux de la consommation de proximité.

